

Le parti au pouvoir a accusé les membres de la gauche de tirer un avantage politique de la situation de l'industrie du beurre, de l'arboriculture fruitière et de l'aviculture. Selon le Gouvernement, nous tentons de tirer un avantage politique de ces conditions ou bien nous ne sommes pas sérieux; il n'y a pas de milieu. A vrai dire, le parti au pouvoir ne tente même pas de protéger nos industries canadiennes. Le seul programme dont il poursuive l'exécution, c'est de permettre que l'excédent de production des pays étrangers se déverse sur nos marchés. Et cependant, le seul moyen de rétablir les affaires au Canada, c'est de produire chez nous une partie des articles que nous importons chaque année des Etats-Unis jusqu'à concurrence de 900 millions de dollars.

L'année dernière, nous avons importé des Etats-Unis des produits de l'industrie métallurgique d'une valeur de 338 millions de dollars; cependant, nous aurions facilement pu produire au Canada les deux tiers de ces articles.

Chaque livre de beurre néo-zélandais que nous achetons pourrait et devrait être produite au pays. Au moins 50, 60 et peut-être 75 p. 100 des articles que nous importons de l'étranger devraient être produits au Canada.

Le Dominion ne verra remaître la prospérité que le jour où nous inaugurerons une politique pour le Canada d'abord; il nous faut produire ici tout ce dont nous avons besoin, du moment que nous pouvons le faire d'une façon économique.

M. E. J. YOUNG (Weyburn): Monsieur l'Orateur, lorsque j'ai pris mon siège, ce soir, mon honorable ami le chef de l'opposition (M. Bennett) parlait d'amiante, de bois à pulpe, de pâte de bois et en général de l'exportation de nos matières premières que nous importons ensuite au Canada sous forme de produits ouvrés.

Si j'ai bien saisi le raisonnement de mon honorable ami, il estime que nous devrions refuser d'exporter ces produits à l'état brut ou semi brut; nous devrions prendre des mesures à son avis pour n'exporter ces matières premières à l'étranger qu'après les avoir convertis en produits ouvrés. J'intéresserai peut-être l'honorable chef de l'opposition et tous les honorables membres, si je leur apprendis que le Canada, à l'heure actuelle, est le pays du monde qui exporte le plus de produits ouvrés en regard du chiffre de sa population.

Mon honorable ami rétorquera, ainsi qu'il l'a fait cet après-midi, je le sais, que par suite des méthodes de comptabilité en vigueur, nous inscrivons sur la liste des produits ouvrés des articles qui le sont à peine ou qui

ne diffèrent guère des produits exportés à l'état brut; cependant, il l'a admis en toute franchise, tous les autres pays font la même chose. Le Canada conserve donc le pas sur toutes les autres nations et nous restons le pays du monde qui exporte le plus de produits ouvrés en regard du chiffre de sa population.

L'honorable député (M. Manion), qui a pris la parole avant moi, a fait allusion au problème du chômage en Angleterre où, a-t-il dit, un million et demi de chômeurs réclament inutilement du travail. D'accord. Mais, aux Etats-Unis, pays où un tarif douanier très élevé est en vigueur, il y a 6 millions de chômeurs, à l'heure qu'il est. Si nous estimons que la population des Etats-Unis est triple de celle de la Grande-Bretagne,—ce sont là des chiffres approximatifs,—la proportion en ce qui regarde le nombre des sans-travail s'élève à 4½ p. 100 en Angleterre et à 6 p. 100 aux Etats-Unis.

L'hon. M. MANION: Mais, les Etats-Unis n'ont pas encore été obligés d'instituer un système d'assurance contre le chômage.

M. YOUNG (Weyburn): En réalité, il s'agit d'une assurance contre le chômage à laquelle les intéressés contribuent. Et maintenant, je reviendrai sur la question de l'amiante. Si j'ai bien compris le raisonnement de l'honorable chef de l'opposition, il s'appuie sur le fait que nous exportons l'amiante à l'état brut pour importer ensuite les produits ouvrés. L'amiante que nous exportons représente, en chiffres ronds, une valeur de 14 millions de dollars tandis que nos importations de produits ouvrés représentent une somme d'environ un million de dollars. A son point de vue, nous devrions réclamer que cette amiante brute d'une valeur de 14 millions de dollars soit transformée au pays même en ce produit fini. Mais qu'arriverait-il si ceux qui achètent notre amiante brute et la façonnent refusaient de l'acheter le jour où nous imposerions un droit d'exportation prohibitif?

Un MEMBRE: Ils ne peuvent refuser de l'acheter.

M. YOUNG (Weyburn): Pourquoi pas?

Un MEMBRE: Parce qu'ils ne peuvent se la procurer ailleurs.

M. CAHAN: Ils ne sauraient en trouver nulle part ailleurs au monde.

M. YOUNG (Weyburn): Ils peuvent en acheter de l'Afrique-Sud.

M. CAHAN: Non pour la fabrication aux Etats-Unis.